



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gouvernement

Question écrite n° 3606

## Texte de la question

M. François Grosdidier attire l'attention de M. le Premier ministre sur une information parue dans le Figaro Économie du 28 juillet 2002, selon laquelle 79 % des dirigeants des très petites entreprises (TPE moins de 20 salariés) souhaitent un ministère. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses perspectives à ce sujet.

## Texte de la réponse

Le secrétariat d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation, placé auprès du ministre des finances et de l'industrie, répond parfaitement à l'attente et aux besoins des plus petites entreprises. Le travail effectué par le secrétariat d'Etat, et notamment le projet de loi sur l'initiative économique, concrétise l'action du Gouvernement pour répondre aux besoins des dirigeants des plus petites entreprises.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Grosdidier](#)

**Circonscription :** Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3606

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 septembre 2002, page 3279

**Réponse publiée le :** 12 mai 2003, page 3665